

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16463**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle gestion des ressources humaines Spécialité : chargé de projet organisation, conditions de travail et qualité dans les services, OTQS

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Bretagne Rennes II	Président de l'université de Rennes II, M. Le Recteur chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette/Ce professionnel(le) assure une mission d'expertise, de conseil et de veille technique afin d'améliorer la sécurité, l'organisation et les conditions de travail dans les services, tout en veillant à la qualité des services offerts aux usagers et aux clients.

Elle/Il analyse l'organisation, les conditions de travail et la qualité des services,

Elle/Il est l'interface entre les différents interlocuteurs chargés de l'organisation du travail et de la qualité dans l'organisation,

Elle/Il est l'interlocuteur privilégié en matière d'organisation, de conditions de travail et de qualité des services, de législation sur l'organisation, et peut, à ce titre, assurer des interventions et/ou faire du conseil,

Elle/Il aide à la mise en place d'outils de pilotage, de gestion de projet d'établissement en matière d'organisation, de conditions de travail et de qualité des services,

Elle/Il peut avoir un domaine d'expertise :

- en méthodologie de projet,
- en planification,
- en analyse du travail.

Compétences spécifiques :

Savoir analyser une situation de travail dans sa globalité (c'est-à-dire au regard du fonctionnement physique, physiologique, psychologique, psychique et sociologique),

Animer des séances permettant d'analyser collectivement les tâches,

Etre capable de co-construire des solutions (avec l'ensemble des acteurs concernés, usagers compris) en matière d'organisation du travail et de relation aux usagers et aux clients,

Assurer une veille sociale, savoir anticiper et détecter des problèmes et des risques et trouver des solutions collectives,

Etre capable de situer les démarches qualité dans une perspective élargie,

Analyser et synthétiser des informations techniques et/ou organisationnelles.

Compétences transversales :

Connaître les législations, normes et recommandations, mais aussi leurs limites et savoir les réinterroger au regard des réalités rencontrées,

Savoir travailler en équipe : échange et confrontation d'idées,

se conformer à des processus méthodologiques rigoureux,

Connaître différentes méthodologies,

Savoir mettre en œuvre un protocole d'enquête (définition d'étapes ; déontologie, méthodologie),

Savoir réaliser une enquête en utilisant différents outils : analyse documentaire, questionnaires, entretiens, sondage,

Savoir rédiger une note d'information, une note de synthèse, un rapport,

Savoir gérer un projet,

Comprendre une langue étrangère, notamment l'anglais technique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cette/Ce professionnel(le) travaille dans un établissement de service public ou privé (administration, entreprise, association).

Elle/Il entretient des relations internes et externes à son établissement.

Elle/Il actualise de manière permanente ses connaissances.

Chargé de projet OTQS

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Durée du parcours : 12 mois.

Nombre d'UE : 10

408 heures d'enseignement, dont 96 heures de projet tuteuré.

Stage : 14 semaines.

Formation en alternance.

Evaluation du projet tuteuré :

Evaluation : un projet de stage, un bilan personnel (cheminement de l'étudiant au cours du premier semestre, les questions qu'il s'est posées ...), la définition d'un projet innovant d'intervention (travail collectif, groupe de deux ou trois étudiants), une synthèse montrant comment le bilan personnel, le rapport de stage et le projet d'intervention innovant peuvent converger.

Objectifs visés : avec l'accompagnement, permettre à l'étudiant de problématiser sa réflexion professionnelle.

Evaluation du stage :

- évaluation sur site et analyse de pratiques,
- soutenance,
- mémoire.

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE1 : droit social et économie de la santé au travail (Economie et droit de la santé au travail,)Droit social communautaire et RSE

UE2 : sciences de l'homme appliquées au travail (Psychologie du travail, Sociologie des organisations et de l'entreprise)

UE3 : Enseignement professionnel : méthodologie

Méthodologie appliquée et outils

UE4 : Enseignement professionnel : projet tuteuré

Analyse de pratiques professionnelles (méthodologie générale, protocole d'enquête, suivi des travaux individuels, du projet innovant d'intervention)

UE5 : Langue appliquée en usage professionnel

UE6. Ens. Théorique :travail et santé (Ergonomie et psychodynamique du travail, Gestion du travail et prévention des risques)

UE7 : Ens. Théorique : qualité et services (Organisation de la qualité dans les services, Economie des services)

UE 8 : Enseignement professionnel en psychodynamique du travail (Psychodynamique du travail appliquée aux services)

UE 9 : Stage (Analyse de situations professionnelles (dont projet tuteuré)

UE 10 : Langue appliquée en usage professionnel

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat de professionnalisation	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels) et VAP 85
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE : Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale**

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle de l'université Rennes 2 diffuse les statistiques sur le site Internet de l'université Rennes 2 :

<http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/que-deviennent-etudiants-rennes-2>

Autres sources d'information :

www.univ-rennes2.fr

[Université Rennes 2](#)

Lieu(x) de certification :

Université Rennes 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**